

**FR**

|  |  |
| --- | --- |
| **COMMUNIQUÉ DE PRESSE N° 24** | **7 mai 2018** |

**Le premier panel citoyen européen
a fait le nécessaire pour que les citoyens puissent contribuer à construire l’avenir de l’Europe**

Les 5 et 6 mai, le Comité économique et social européen (CESE) a accueilli le premier **panel citoyen européen**, organisé en vue de préparer une consultation publique sur l’avenir de l’Europe. 80 citoyens européens originaires de 27 États membres se sont réunis au siège du CESE à Bruxelles pour travailler ensemble à l’élaboration d’un projet de consultation en ligne comportant 12 questions. La consultation citoyenne lancée par M. Emmanuel Macron, président de la République française, est organisée pour la première fois dans l’histoire de l’UE.

**L’Europe doit agir maintenant, avant qu’il ne soit trop tard**

Dans son allocution d’ouverture du panel citoyen, M. **Luca Jahier**, président du CESE, a reconnu que l’Union traverse actuellement une période difficile. «Je vous assure que j'ai bien conscience de ces défis», a déclaré M. Jahier, qui a notamment mentionné l’accroissement des inégalités entre les pays de l’UE, l’inquiétante faiblesse des niveaux de confiance dans les institutions démocratiques, la crise migratoire et les enjeux environnementaux.

M. Jahier a fait remarquer qu’aujourd’hui, un trop grand nombre de personnes ont le sentiment que leur avis n’est pas pris en compte. «Si ce sentiment persiste, notre système démocratique risque de s’effondrer, de même que notre projet de paix dans lequel je crois du fond du cœur.»

Le président a attiré l’attention sur les efforts déployés par les générations précédentes, qui ont rétabli la paix en Europe au lendemain de la guerre, et souligné que tout ce qui avait été réalisé ne pouvait être balayé. «Mettons-nous au travail dès maintenant, avant qu’il ne soit trop tard», a déclaré M. Jahier.

**12 questions pour l'avenir de l'Europe**

À la suite de la série d’ateliers qui ont permis aux participants de débattre des questions les plus brûlantes pour l’avenir de l’UE, 12 questions concrètes ont été présentées lors de la dernière table ronde, en prévision de la consultation en ligne. Le 9 mai, la Commission lancera, dans toutes les langues de l’UE, la consultation publique en ligne élaborée conjointement avec le panel citoyen. Elle informera les États membres des résultats obtenus au cours des six premiers mois de cette consultation lors de la réunion du Conseil européen de décembre et présentera un rapport final lors du premier sommet de l’UE à 27, qui aura lieu à Sibiu, en Roumanie, le 9 mai 2019.

**Un moment crucial pour entendre la voix des citoyens de l’UE**

Répondant aux préoccupations, M. **Timo Pesonen**, directeur général de la communication à la Commission européenne, a souligné dans ses observations finales qu’en plus d’être publié en ligne, le questionnaire sera présenté dans le cadre de toutes les activités de la Commission. «Il est essentiel de sensibiliser l’ensemble de l’Europe à ces questions afin d’avoir un débat ouvert et d’écouter les préoccupations des citoyens concernant l’avenir de l’Europe, en prévision des élections du Parlement européen en mai 2019.»

M. **Thierry Libaert**, membre du CESE, a souligné que ce premier panel citoyen était un événement historique et qu’il a produit des résultats solides et inédits. «Nous veillerons à ce que l’ensemble du processus entamé aujourd’hui se poursuive», a assuré M. Libaert.

**Contexte:** En mars dernier, alors qu’elle assistait à la plénière du CESE, Mme Nathalie Loiseau, ministre française des Affaires européennes, a présenté le processus des consultations européennes proposé par le président Macron. C’est dans cette perspective que M. Georges Dassis (ancien président du CESE) et M. Luca Jahier (nouveau président de l’institution) ont proposé la participation active et immédiate du Comité. En 2017, le Comité a organisé avec succès les consultations sur l'avenir de l'Europe dans les États membres dans le cadre du livre blanc de M. Jean-Claude Juncker, président de la Commission européenne.

**Pour de plus amples informations, veuillez contacter:**

# Service de presse du CESE – Ewa Haczyk-Plumley+ 32 (0)2 546 8641

press@eesc.europa.eu

# **@EESC\_PRESS**

*Le Comité économique et social européen est un organe institutionnel consultatif, établi en 1957 par le traité de Rome. Il compte 350 membres venus de l’Europe entière, qui sont nommés par le Conseil de l’Union européenne. Il assure la représentation des différentes composantes à caractère économique et social de la société civile organisée. Grâce à sa mission de consultation, ses membres, et donc les organisations qu’ils représentent, peuvent participer au processus décisionnel de l’Union européenne.*